

<https://eps01.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article64>



Projet de co-intervention en EPS

- Fonctionnement des écoles - Projet de co-intervention & intervenants extérieurs -

Publication date: jeudi 13 septembre 2018

Copyright © EPS 01 - Tous droits réservés

A compter de la rentrée 2022, tout projet EPS faisant appel à un intervenant doit être rédigé sur le document suivant :



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Ain

Circonscription Choisissez un élément.

PROJET DE CO-INTERVENTION EPS : FICHE RECAPITULATIVE

Doc 1.0

Il comprend :

- une fiche récapitulative (1.0) par projet,
- un projet détaillé (1.1) par projet,
- un descriptif et planning (1.2) par classe. *Cette fiche apparaît plusieurs fois à la fin du document. Ne remplir que le nombre de fiches nécessaire, autant que de classes engagées dans le projet.*

Si l'intervenant est rémunéré, le projet sera complété avec la convention :



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Ain

CPD 1D EPS

Doc 3

Année scolaire :

Affaire suivie par Fanny ROUSSEAU
Téléphone 04 74 45 58 53
Télécopie 04 74 45 58 99
Courriel ce.ia01-cpdeps1@ac-lyon.fr

10 rue de la Paix
BP 404
01012 Bourg-en-Bresse CEDEX

**Convention pour l'organisation d'activités
impliquant des intervenants extérieurs en EPS**

doc 3 convention en EPS